



FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2026

TROIS (3) BOURSES DESTINÉES À DES ÉTABLISSEMENTS QUI SE DÉMARQUENT!

Mise en contexte :

La réussite d'un établissement de restauration est le fruit d'un travail d'équipe, où chacun est essentiel à la qualité de l'expérience vécue par les clients.

La Fondation ARQ a mis sur pied un concours appelé Le Collectif, souhaitant ainsi **reconnaître les pratiques et les initiatives RH qui permettent de préserver ou de développer le climat de travail au sein des établissements.**

Une nouvelle fois cette année, le concours est destiné aux équipes (travailleurs et employeurs) qui s'emploient tous les jours à créer des milieux de travail dynamiques et accueillants, essentiels à la rétention du personnel.

Tous les participants ont une chance de gagner : l'une des trois bourses, d'un montant de 1 000 \$, sera tirée au sort parmi les différentes équipes participant au concours.

Consignes du concours 2026 :

Dans ce document, vous trouvez un questionnaire dont une partie est destinée à l'équipe, et une autre à l'employeur.

Il est nécessaire de remplir ce questionnaire avec la plus grande objectivité possible après avoir obtenu un consensus avec les autres membres de l'équipe (employeur/employés). **Ce questionnaire vous permettra de sélectionner la pratique ou l'initiative que l'équipe souhaitera partager pour sa candidature au prix Le Collectif.**

La pratique ou initiative priorisée doit être ensuite présentée et expliquée par écrit. Nous vous y invitons à expliquer les raisons pour lesquelles votre équipe mérite l'une des bourses. Cette pratique devra vous avoir permis, par exemple, de solutionner un problème que vous rencontriez précédemment au sein de votre établissement, ou encore, vous permettre d'accroître la cohésion d'équipe ou d'apporter des changements notables au sein de votre organisation.

Nous aimerions comprendre pourquoi elle a fait (ou fera) une différence dans votre établissement via un exemple concret, et également, en quoi cette pratique est innovante.

Vous pouvez également nous dire ce que votre équipe souhaiterait faire avec la bourse (cette proposition n'a pas besoin d'être un choix définitif à ce moment).

Veuillez faire parvenir votre questionnaire d'ici le 17 mai 2026 en l'envoyant par courriel au : fondationarq@restauration.org. Le jury délibérera ensuite pour une annonce des résultats finaux mi juin 2026.

Pondération :

	%
- Questionnaire rempli et retourné par le restaurateur	15
- Questionnaire rempli et retourné par l'équipe de travail	20
- Définir la problématique rencontrée que la pratique/l'initiative a réussi à enrayer OU l'amélioration recherchée	10
- Explication du choix de la pratique/initiative priorisée (document d'une page tout au plus)	25
- Clarté (contenu et exemples) de la pratique/initiative priorisée	15
- Aspect Innovation et pérennité : ○ En quoi les moyens utilisés au sein de votre établissement sont-ils nouveaux pour vous? ○ Si la pratique est une nouvelle façon de procéder, est-il possible qu'elle demeure pérenne dans le temps? ○ Si la pratique est appliquée depuis longtemps, depuis combien de temps fonctionne-t-elle?	15

Les renseignements personnels fournis à propos de tous les participants, y compris leur nom et leurs coordonnées, sont uniquement recueillis à des fins d'administration et ne serviront à aucune autre fin sans leur consentement.

Un sincère merci de votre implication et la meilleure des chances à votre équipe!